

Cent vingt-huitième séance du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hautes-Rivières, tenue à la Polyvalente Marcel-Landry, 365, avenue Landry à Saint-Jean-sur-Richelieu, ce 9ème jour de février 2009 et à laquelle sont présents :

**Présences :** Mesdames et messieurs les commissaires : Michel Aerts, Nadine Arseneault, Réjean Bessette, François Blais, Andrée Bouchard, Monique Brière, Jacques Darche, Magda Farès, Erminia Merlo, Claude Monty, Johanne Ouellette Langlois, Yvon Pineault, Sylvie Rousselle, Eryck St-Laurent, Lise Soutière, Stéphane Surprenant, Lynda Tessier et Annik Tomlinson.

Mesdames les commissaires parents : Manon Côté et Marie-Claude Lavoie.

**Autres présences :** Madame Claude Boivin, directrice générale;  
Monsieur François Lafortune, directeur général adjoint;  
Monsieur Mario Champagne, secrétaire général;  
Monsieur Denis Bessette, directeur du Service des technologies de l'information;  
Monsieur Fernand Croisetière, directeur du Service des ressources éducatives aux adultes et à la formation professionnelle;  
Madame Marie-Thérèse Delfosse, directrice du Service des ressources éducatives aux jeunes;  
Monsieur Marcel Landry, directeur du Service des ressources matérielles;  
Madame Katleen Loïselle, directrice du Service des ressources humaines;  
Madame Silvie Mondat, directrice du Service des ressources financières.

**Absences :** Madame la commissaire : Marlène Blais.  
Messieurs les commissaires : Pierre Boudreau et Luc Mercier.

#### **01. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Madame la présidente, Andrée Bouchard, ouvre la séance.

#### **02. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**HR 09.02.09**  
**001**

Il est proposé par madame Lynda Tessier :

Que l'ordre du jour soit adopté avec les modifications suivantes :

Reporté le point 04.5 à une séance ultérieure, soit :

04.5 Affectation et nomination (document séance tenante).

Ajouter le point suivant :

07.1 État des dossiers (document séance tenante).

#### **ORDRE DU JOUR**

- 01- Présences et ouverture de la séance.
- 02 - Adoption de l'ordre du jour.
- 03 - Période de questions du public.
- 04.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil des commissaires du 19 janvier 2009 (document SG 09.02.09-04.1).
  - Suivi au procès-verbal.

- 04.2 Correspondance.
- 04.3 Mot de la présidente.
- 04.4 Congé sans traitement (document DG 09.02.09-04.4).
- 04.5 **Reporté à une séance ultérieure** : Affectation et nomination (document séance tenante : DG 09.02.09-04.5).
- 04.6 Cession de l'Édifice Honoré-Mercier (document séance tenante SG 09.02.09-04.6).
- 04.7 Nomination d'un représentant au Conseil d'administration du Comité culturel du Conseil économique du Haut-Richelieu (CLD) (document SG 09.02.09-04.7).
- 07.1 État des dossiers (document séance tenante)
- 08.1 Démissions (document RH 09.02.09-08.1 et document séance tenante).
- 08.2 Engagements (document RH 09.02.09-08.2).
- 08.3 Retraite progressive (document RH 09.02.09-08.3).
- 08.4 Nomination de responsable d'établissement (document RH 09.02.09-08.4).
- 08.5 Rappel d'un membre du personnel ayant reçu un avis de non réengagement (document séance tenante : RH 09.02.09-08.5).
- 08.6 Cadre de référence relatif à la vérification des antécédents judiciaires (document séance tenante).
- 09.1 Liste des comptes à payer de la Commission scolaire des Hautes-Rivières du 14 janvier 2009 pour un montant de 7 633 291,46 \$, vérifiée par madame Andrée Bouchard (document RF 2009-02.09 09.1).
- 09.2 Liste des comptes à payer de la Commission scolaire des Hautes-Rivières du 28 janvier 2009 pour un montant de 4 438 898,30 \$, vérifiée par madame Erminia Merlo (document RF 2009-02.09 09.2).
- 10.1 Adjudication de contrats.
- 10.1.1. Achat de bases sans fil Cisco (document RM 09.02.09-10.1.1).
- 10.1.2. Achat d'équipement pour la mise à jour du réseau de stockage (document RM 09.02.09-10.1.2).
- 11 - Commissaires parents.
- 12- Remerciements et félicitations.
- 13- Autres sujets.
- 14 - Levée de la séance.

**Adopté à l'unanimité.**

### **03. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC**

Madame Claudette Prévost, membre de la communauté siégeant au conseil d'établissement de l'école de Richelieu requiert de l'information à l'égard des états financiers 2007-2008 de la Commission scolaire et de l'école de Richelieu et s'informe du moment où seront applicables les Principes comptables généralement reconnus (PCGR) aux états financiers de la Commission scolaire.

Elle requière également de l'information à l'égard des actions posées par la Commission scolaire afin de favoriser la persévérance scolaire des élèves.

Madame Odette Ménard, parent d'élèves ayant fréquenté l'école Jean XXIII de la municipalité D'Ange-Gardien, revendique la possibilité pour les élèves du bassin géographique de l'école Jean XXIII, de bénéficier d'ententes extraterritoriales avec la Commission scolaire du Val-des-Cerfs, afin que ces derniers puissent continuer à fréquenter le Programme d'Éducation Internationale de l'école secondaire Jean-Jacques-Bertrand, situé à Farnham et ce, malgré que ce programme soit disponible, à compter de la prochaine année scolaire, à l'école secondaire Mgr-Euclide-Théberge de la Commission scolaire des Hautes-Rivières. À cet effet, elle dépose séance tenante une lettre destinée aux membres du Conseil des commissaires, intitulée « *Plaidoyer pour maintenir le libre choix de l'école par les parents* ».

**04.1 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DES COMMISSAIRES DU 19 JANVIER 2009 (document SG 09.02.09-04.1)**

Chaque membre du Conseil des commissaires ayant reçu copie du procès-verbal de la séance du Conseil des commissaires tenue le 19 janvier 2009 au moins six heures avant le début de la présente séance;

**HR 09.02.09**  
**002**

Il est proposé par madame Magda Farès :

Que le secrétaire général soit dispensé de la lecture du procès-verbal de la séance du 19 janvier 2009 et d'adopter ledit procès-verbal tel que déposé.

**Adopté à l'unanimité.**

**SUIVI AU PROCÈS-VERBAL**

Madame Claude Boivin, directrice générale, mentionne aux membres du Conseil des commissaires que les suivis administratifs ont été effectués quant aux décisions prises lors de la séance ordinaire du 19 janvier 2009.

De plus, elle informe les membres du Conseil des commissaires qu'une lettre a été préparée et adressée à madame Martine Bellefroid. Cette dernière avait interpellé les membres du Conseil des commissaires, lors de la dernière séance tenue le 19 janvier dernier, quant à une problématique liée au transport scolaire et de façon toute particulière en ce qui a trait au transport d'un élève à plus d'une adresse en situation de garde partagée.

**04.2 CORRESPONDANCE**

Aucune correspondance déposée.

**04.3 MOT DE LA PRÉSIDENTE**

Madame Andrée Bouchard, présidente, informe les membres du Conseil des commissaires des activités auxquelles, elle et certains collègues, ont participé depuis la séance du 19 janvier 2009.

**04.4 CONGÉ SANS TRAITEMENT (document DG 09.02.09-04.4)**

CONSIDÉRANT le motif « réorientation de carrière »,

**HR 09.02.09**  
**003**

Il est proposé par monsieur François Blais :

Qu'un congé sans traitement équivalent à cent pour cent (100%) de sa tâche régulière de travail, pour la période du 16 février 2009 au 16 février 2010 inclusivement, soit accordé à monsieur Denis Bessette, directeur au Service des technologies de l'information.

**Adopté à l'unanimité.**

**04.5 AFFECTATION ET NOMINATION (document séance tenante : DG 09.02.09-04.5)**

Ce point a été reporté à une séance ultérieure.

**04.6 CESSION DE L'ÉDIFICE HONORÉ-MERCIER (document séance tenante : SG 09.02.09-04.6)**

Considérant la résolution HR 08.10.14-007, adoptée le 14 octobre 2008 par le Conseil des commissaires à l'effet de poursuivre les démarches déjà entreprises afin d'en venir à une entente avec le Regroupement des personnes handicapées, région du Haut-Richelieu inc., pour la cession de l'Édifice Honoré-Mercier et ce, d'ici le 31 décembre 2008.

Considérant les discussions tenues avec les représentants du Regroupement des Personnes Handicapées du Haut-Richelieu Inc. à l'égard des conditions liées à la cession de l'Édifice Honoré-Mercier;

Considérant la demande d'autorisation adressée à la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport à l'égard de la cession de l'Édifice Honoré-Mercier, sous la forme d'un bail emphytéotique et ce, tel que prévu au Règlement sur les normes, les conditions et la procédure d'aliénation d'un immeuble d'une commission scolaire;

**HR 09.02.09**  
**004**

Il est proposé par monsieur Réjean Bessette :

De mandater madame Andrée Bouchard, présidente et madame Claude Boivin, directrice générale à négocier et signer une entente préalable avec le Regroupement des Personnes Handicapées du Haut-Richelieu, établissant les conditions liées à la cession de l'Édifice Honoré-Mercier, sous la forme d'un bail emphytéotique.

D'autoriser madame Andrée Bouchard, présidente et madame Claude Boivin, directrice générale, à signer un bail emphytéotique d'une durée de soixante-quinze (75) ans avec le Regroupement des Personnes Handicapées du Haut-Richelieu, relativement à l'Édifice Honoré-Mercier, situé au 600, 4<sup>ième</sup> Rue, Saint-Jean-sur-Richelieu et ce, dès que la Commission scolaire aura reçu l'autorisation requise de la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

De plus, la présidente et la directrice générale sont autorisées à signer tous documents jugés utiles et nécessaires afin de donner plein effet au présent mandat.

**Adopté à l'unanimité.**

**04.7 NOMINATION D'UN REPRÉSENTANT AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU COMITÉ CULTUREL DU CONSEIL ÉCONOMIQUE DU HAUT-RICHELIEU (CLD) (document SG 09.02.09-04.7)**

Considérant que le Comité culturel du Conseil économique du Haut-Richelieu (CLD) sollicite la Commission scolaire des Hautes-Rivières afin d'y déléguer un représentant pour siéger à leur conseil d'administration;

**HR 09.02.09**  
**005**

Il est proposé par monsieur Michel Aerts :

Que madame Andrée Bouchard soit nommée, à titre de représentante de la Commission scolaire des Hautes-Rivières afin de siéger au conseil d'administration du Comité culturel du Conseil économique du Haut-Richelieu (CLD).

**Adopté à l'unanimité.**

### 07.1 ÉTAT DES DOSSIERS (document séance tenante)

En raison de son départ prochain, monsieur Denis Bessette, directeur du Service des technologies de l'information, dresse un bref état de situation à l'égard des dossiers réalisés au courant de la dernière année ou en cours de réalisation.

Ces dossiers concernent notamment la gestion des technologies de l'information, le soutien aux applications de gestion administratives ou pédagogiques ainsi que les projets d'infrastructure.

### 08.1 DÉMISSIONS (document RH 09.02.09-08.1 et document séance tenante)

HR 09.02.09  
006

Il est proposé par madame Monique Brière :

Que la démission, pour le motif « retraite », de monsieur Jean-Guy Labonté technicien en travaux pratiques à l'école Mgr-Euclide-Théberge, soit acceptée à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2009.

**Adopté à l'unanimité.**

HR 09.02.09  
007

Il est proposé par monsieur Michel Aerts :

Que la démission, pour le motif « réorientation de carrière », de madame Marie-France Lassonde surveillante-sauveteur à l'école Marie-Rivier, soit acceptée à compter du 24 janvier 2009.

**Adopté à l'unanimité.**

HR 09.02.09  
008

Il est proposé par madame Lise Soutière :

Que la démission, pour le motif « retraite », de monsieur Serge Marcil enseignant à la Polyvalente Marcel-Landry, soit acceptée à compter du 18 février 2009.

**Adopté à l'unanimité.**

HR 09.02.09  
009

Il est proposé par monsieur Michel Aerts :

Que la démission, pour le motif « retraite », de monsieur Roch Montpetit directeur à la Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot, soit acceptée à compter du 14 février 2009.

**Adopté à l'unanimité.**

HR 09.02.09  
010

Il est proposé par monsieur Jacques Darche :

Que la démission, pour le motif « retraite », de madame Jocelyne Despins, directrice à l'école de Richelieu, soit acceptée à compter du 14 février 2009.

**Adopté à l'unanimité.**

## 08.2 ENGAGEMENTS (document RH 09.02.09-08.2)

HR 09.02.09  
011

Il est proposé par madame Nadine Arseneault :

Qu'en vertu de la liste de priorité d'embauche du personnel de soutien, madame Hélène Messier soit engagée pour un poste régulier à temps partiel de 28 heures 15 minutes par semaine d'ouvrière d'entretien, classe II aux écoles Frère-André et Saint-Alexandre et ce, à compter du 26 janvier 2009.

**Adopté à l'unanimité.**

HR 09.02.09  
012

Il est proposé par madame Lise Soutière :

Que, sur recommandation du comité de sélection, madame Chantal Harbec soit engagée pour un poste régulier à temps plein de 35 heures par semaine d'analyste au Service des technologies de l'information et ce, à compter du 19 janvier 2009.

**Adopté à l'unanimité.**

## 08.3 RETRAITE PROGRESSIVE (document RH 09.02.09-08.3)

HR 09.02.09  
013

Il est proposé par monsieur Yvon Pineault :

Qu'une retraite progressive soit accordée à monsieur Jean-Pierre Comeau, surveillant d'élèves à la Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot, selon les modalités définies ci-après :

- plan de cinq ans débutant le 5 janvier 2009;
- pourcentage du traitement : 90 %.

**Adopté à l'unanimité.**

## 08.4 NOMINATION DE RESPONSABLE D'ÉTABLISSEMENT (document RH 09.02.09-08.4)

HR 09.02.09  
014

Il est proposé par monsieur Réjean Bessette :

Que soit acceptée la nomination de monsieur Marco Lachance, enseignant à titre de responsable d'établissement à l'école Hamel et ce, à compter du 28 août 2008.

**Adopté à l'unanimité.**

## 08.5 RAPPEL D'UN MEMBRE DU PERSONNEL AYANT REÇU UN AVIS DE NON RÉENGAGEMENT (document séance tenante : RH 09.02.09-08.5)

Considérant l'organisation scolaire 2008-2009 en date du 30 septembre 2008,

HR 09.02.09  
015

Il est proposé par madame Magda Farès :

Que l'enseignante suivante soit rappelée suite à son non-réengagement pour surplus de personnel au 25 août 2008 :

| CHAMP | NOM                   | ÉCOLE              |
|-------|-----------------------|--------------------|
| 2     | Marie-Isabelle Martin | Affectation bassin |

Adopté à l'unanimité.

**08.6 CADRE DE RÉFÉRENCE RELATIF À LA VÉRIFICATION DES ANTÉCÉDENTS JUDICIAIRES (document séance tenante)**

Considérant les articles 201.0.1 et suivants de la *Loi sur l'instruction publique* concernant la vérification des antécédents judiciaires de toute personne œuvrant ou étant appelée à œuvrer auprès de la clientèle de la Commission scolaire des Hautes-Rivières de même qu'à toute personne qui est régulièrement en contact avec elle ou qui est appelée à l'être et qui exerce une fonction au sein de la Commission scolaire;

Considérant que la Commission scolaire souhaite préserver la sécurité et l'intégrité de ses élèves mineurs ou handicapés en s'assurant que les personnes œuvrant auprès de ceux-ci ou étant régulièrement en contact avec eux n'ont pas d'antécédents judiciaires en lien avec les fonctions exercées au sein de la Commission scolaire, conformément à la *Loi sur l'instruction publique*;

Considérant que la Commission scolaire souhaite protéger les droits fondamentaux des personnes dont les antécédents judiciaires sont vérifiés, tels qu'énoncés dans le *Charte des droits et libertés de la personne*;

**HR 09.02.09  
016**

Il est proposé par monsieur Stéphane Surprenant :

D'adopter le cadre de gestion relatif à la vérification des antécédents judiciaires, tel que déposé séance tenante et présenté par madame Katleen Loïselle, directrice du Service des ressources humaines.

Adopté à l'unanimité.

**09.1 LISTE DES COMPTES À PAYER DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES HAUTES-RIVIÈRES DU 14 JANVIER 2009 (document RF 2009-02-09 09.1)**

Dépôt de la liste des comptes à payer de la Commission scolaire des Hautes-Rivières du 14 janvier 2009 pour un montant de 7 633 291,46 \$, vérifiée par madame Andrée Bouchard (document RF 2009-02-09 09.1).

**09.2 LISTE DES COMPTES À PAYER DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES HAUTES-RIVIÈRES DU 28 JANVIER 2009 (document RF 2009-02-09 09.2)**

Dépôt de la liste des comptes à payer de la Commission scolaire des Hautes-Rivières du 28 janvier 2009 pour un montant de 4 438 898,30 \$ vérifiée par madame Erminia Merlo (document RF 2009-02-09 09.2)

**10.1 ADJUDICATION DE CONTRATS**

**10.1.1 ACHAT DE BASES SANS FIL CISCO (document RM 09.02.09-10.1.1)**

Considérant l'analyse des soumissions reçues;

HR 09.02.09  
017

Il est proposé par madame Lynda Tessier :

D'entériner la décision de la directrice générale à l'effet d'octroyer au plus bas soumissionnaire conforme, Société Telus Communications, le contrat d'achat de bases sans fil Cisco au montant de 47 683,50 \$ (taxes en sus),

**Adopté à l'unanimité.**

**10.1.2 ACHAT D'ÉQUIPEMENT POUR LA MISE À JOUR DU RÉSEAU DE STOCKAGE**  
**(document RM 09.02.09-10.1.2)**

Considérant l'analyse des soumissions reçues,

HR 09.02.09  
018

Il est proposé par monsieur Yvon Pineault :

D'octroyer au plus bas soumissionnaire conforme, Bell Canada, le contrat d'achat d'équipements pour la mise à jour du réseau de stockage au montant de 22 728,00 \$ (taxes en sus).

**Adopté à l'unanimité.**

**11. COMMISSAIRES PARENTS**

Madame Marie-Claude Lavoie mentionne que lors de la dernière rencontre du Comité de parents, tenue le 3 février dernier, ils ont reçu la visite de monsieur Daniel Leblanc, directeur adjoint au Service des ressources éducatives aux jeunes, lequel leur a transmis de l'information à l'égard des élèves et des services offerts aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDAA).

De plus, elle mentionne qu'un comité a été formé afin d'organiser un colloque destiné aux parents de la Commission scolaire des Hautes-Rivières, lequel se tiendra au courant de l'année scolaire 2009-2010.

La prochaine rencontre du Comité de parents se tiendra le mardi, 10 mars 2009.

**12. REMERCIEMENTS ET FÉLICITATIONS**

HR 09.02.09  
019

Il est proposé par madame Marie-Claude Lavoie :

Que des félicitations soient adressées à monsieur Maxime Desmarchais, enseignant à l'école Mgr-Euclide-Théberge, à Daniel Mullen et Michael Couture, élève en 5<sup>ème</sup> secondaire, qui ont vu à organiser et à offrir à des élèves de l'école Mgr-Euclide-Théberge l'opportunité de participer au tournoi régional de hockey sans contact, les 26 et 27 janvier 2009.

Que des félicitations soient également adressées aux joueurs des deux équipes qui ont participé à ce tournoi, soient une équipe formée d'élèves de secondaire III, IV et V et l'autre équipe formée d'élèves de secondaire I et II. Ces derniers ont d'ailleurs remporté la médaille d'argent, ce qui leur permettra de participer au tournoi provincial qui se tiendra à Trois-Rivières, les 16, 17 et 18 avril 2009. Ces joueurs sont William Rodier, Jean-Philippe Hamel, Guillaume Tougas, Félix Turcotte, Mathieu Fortin, Didier Fugulin, Anthony Boudreault, Lucas Langelier, Simon Hainault et Antoine DeBettin.

**Adopté à l'unanimité.**



13. AUTRES SUJETS

Aucun autre sujet n'est apporté.

14- LEVÉE DE LA SÉANCE

HR 09.02.09  
020

Il est proposé par madame Lynda Tessier :

Que la séance soit levée.

Adopté à l'unanimité.

---

LA PRÉSIDENTE

---

LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL